

1) Ce chiffre ne comprend pas les cotisations que le Canada a versées à la Société des Nations, en 1945-1946 (317 814\$) et en 1946-1947 (313 733\$), qui englobent la participation du Canada aux frais de l'Organisation internationale du travail et de la Cour internationale de Justice pour ces périodes. De plus, le Canada a avancé 1.2 million de dollars au Fonds de roulement de l'ONU en 1945-1946 et 195 000\$ en 1946-1947, chiffres qui ne figurent pas ici.

2) Ce chiffre comprend une contribution de 38 800\$ au Fonds de roulement.

3) Ces chiffres, qui tiennent compte des réductions de 319 526\$ et 322 063\$ des cotisations respectives du Canada pour 1975 et 1976, représentent le remboursement partiel du principal et de l'intérêt dus par l'ONU pour les obligations achetées par le Canada afin de compenser les frais du maintien de la paix au Congo.

4) Ces chiffres représentent les dépenses supplémentaires approximatives engagées par le Canada pour maintenir son contingent de l'UNFICYP à Chypre.

5) Le Programme des Nations Unies pour le développement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1966 par suite du regroupement du P.E.A.T. et du Fonds spécial. En 1966-1967, le Canada a versé 6.2 millions de dollars au Fonds spécial et 3.3 millions au P.E.A.T. La contribution canadienne fut consolidée à partir de l'exercice financier 1968.

Ce chiffre comprend l'apport supplémentaire de 65 000\$ affecté à la coopération technique.

Cette somme comprend l'apport supplémentaire de 54 000\$ affecté au recrutement de jeunes agents d'administration.

Cette somme englobe les 18.8 millions de dollars versés à l'Organisation internationale pour les réfugiés entre 1947 et 1951 (l'O.I.R. a mis fin à ses activités en 1954), les 236 000\$ versés au Comité intergouvernemental pour les réfugiés (C.I.R.), le 1.7 million de dollars versés au Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (F.N.U.R.) et au Fonds d'urgence des Nations Unies, le 1.2 million de dollars consacrés à la poursuite des activités de l'UNRRA et les 630 000\$ versés au haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De 1970 à 1976, outre ses contributions au programme ordinaire, le gouvernement du Canada a versé au H.C.R. les subventions suivantes destinées à des opérations spéciales (en millions de dollars canadiens):